



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Détention de Boualem Sansal
Question au Gouvernement n° 878

Texte de la question

DÉTENTION DE BOUALEM SANSAL

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Fayssat.

M. Olivier Fayssat . Avant toute chose, au nom de l'ensemble du groupe UDR, je voudrais rendre hommage à notre collègue Olivier Marleix et adresser à sa famille et à ses proches un message de soutien.
(*Applaudissements.*)

Monsieur le premier ministre, Boualem Sansal reste embastillé. Quelle surprise ! Quel séisme imprévisible ! Vous nous aviez promis la réussite par la soumission, la libération par la gèneuflexion, et nous vous avons écouté : nous avons retiré, dans un esprit de responsabilité, notre proposition de résolution visant à abroger les accords de 1968.

La France a retenu son souffle. Pour quel résultat ? Une grâce transformée en gifle, l'humiliation : Sansal reste dans les geôles et vous récoltez les crachats d'un régime voyou. Jamais la France n'a été à ce point insultée par un État auquel elle a tant donné – visas, aide au développement, diplomatie bienveillante, repentance sans fin jusqu'à la limite de l'indécence. Face à ce régime qui ne respecte que la force, vous persistez dans une stratégie de soumission. La dictature algérienne, avec ses procès staliniens, se moque de vos prosternations feutrées.

Alors qu'en Algérie, la littérature est un acte terroriste, le gouvernement français s'est couché et le pouvoir algérien l'a piétiné. Tebboune joue, la France attend et Boualem Sansal croupit.

Allez-vous reconnaître l'échec total de votre stratégie ? Allez-vous enfin oser le rapport de force ? Allez-vous inscrire en urgence à l'ordre du jour notre proposition de résolution visant à abroger les accords de 1968 ? Allez-vous oser le blocus diplomatique ? Allez-vous suspendre tous les visas et toute l'aide au développement ? La France ne peut plus être à la fois le bailleur et le paillasson de la voyoucratie algérienne ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger.

M. Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger . Monsieur le député, il y a environ deux semaines, votre groupe retirait avec responsabilité votre proposition de résolution relative à la dénonciation des accords de 1968. Vous l'avez fait à dessein – je me souviens des mots du président de votre groupe Éric Ciotti –, pour laisser à la diplomatie toute sa chance afin qu'elle continue son travail, qui ne peut être mené à son terme en quelques jours, en vue d'obtenir ce que nous exigeons depuis le premier jour : la libération de Boualem Sansal qui, comme vous l'avez dit, a été emprisonné arbitrairement et

subit des conditions de détention inadmissibles que son état de santé ne lui permet pas de supporter.

Aujourd'hui, vous nous refaites le coup de la soumission, suivant la logique qui avait prévalu lorsque vous aviez déposé votre proposition de résolution. Mais en quoi ce texte et le discours que vous tenez à présent garantissent-ils la libération de Boualem Sansal ? En rien, et vous le savez très bien, monsieur le député ! (*Protestations sur les bancs du groupe UDR.*) Alors laissez la diplomatie française faire son travail, comme elle le fait depuis le premier jour !

Mme Hanane Mansouri . Elle le fait très mal, en l'occurrence !

M. Laurent Saint-Martin, *ministre délégué* . Oui, la diplomatie française a évidemment pris des mesures de rétorsion à l'encontre du pouvoir algérien ! Nous continuons bien sûr à exiger la libération de Boualem Sansal de façon très claire et entretenons un dialogue afin de nous assurer qu'elle ait lieu ! Mais nous ne réglerons ce problème ni en parlant dans ce micro, ni par une proposition de résolution.

Mme Hanane Mansouri. Comment, alors ?

M. Laurent Saint-Martin, *ministre délégué* . Je croyais que vous l'aviez compris il y a quinze jours...

M. Ian Boucard . Il faut le leur expliquer encore !

M. Laurent Saint-Martin, *ministre délégué*et je l'avais alors salué à ce même micro, mais je vois que, malheureusement, dans votre groupe, le naturel revient au galop ! (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Mme Sophie-Laurence Roy. Il n'a honte de rien !

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Fayssat.

M. Olivier Fayssat . Si la méthode ne change pas, les résultats ne changeront pas non plus. Vous me pardonneriez une métaphore canine : on dit qu'un chien qui mord est un chien qui a mal ; vous devez avoir bien mal à vos certitudes pour me faire cette réponse ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDR et sur quelques bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Fayssat](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 878

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 juillet 2025